



Madame la Rectrice,

Difficile de ne pas ouvrir cette CAPA sans évoquer la situation dramatique dans laquelle se trouve l'Éducation nationale dans notre pays. Après deux ans de crise sanitaire, les personnels et les élèves sont épuisés. Les réformes du bac et du lycée, les multiples tergiversations du Ministre pour défendre coûte que coûte lesdites réformes, la pression sur les élèves due à Parcoursup, tout concourt à faire du lycée une pétaudière. Dans les collèges, les jeunes élèves entrant dans le secondaire depuis la rentrée 2019 n'auront connu que des conditions d'apprentissage dégradées, entre confinement et protocoles sanitaires fluctuants. Partout les effectifs restent trop importants. Les suppressions de postes à répétition, depuis plusieurs années, ont des conséquences directes sur les conditions d'apprentissage du public accueilli et sur les conditions d'exercice des personnels. Le ministère refuse d'entendre cette situation et ne prévoit toujours pas d'aménagement des programmes pour le secondaire. Enfin, et cela nous permettra de faire une transition, malgré les promesses mensongères du Ministre sur une revalorisation "historique" auxquelles plus personne ne croit, le point d'indice est toujours congelé, et les indemnités proposées, comme la volonté ministérielle d'imposer toujours plus d'heures supplémentaires sont sources d'inégalités entre les agent-e-s, particulièrement les femmes.

Concernant la CAPA, nous regrettons une nouvelle fois le manque de diligence dans la transmission des procès verbaux des CAPA précédentes. Alors que la loi de Transformation de la Fonction Publique a considérablement dégradé les conditions du dialogue social et privé de leurs compétences une partie des CAPA, les délais rallongés de transmission et d'approbation des PV accentuent encore cette dégradation et vident de leur sens les CAPA qui subsistent.

Pour en venir au sujet qui nous réunit aujourd'hui, l'évaluation de la valeur professionnelle des enseignant-e-s pose toujours question et, malgré une plus grande transparence, de nombreux problèmes subsistent. Les recours que nous avons à traiter aujourd'hui en témoignent. Les démarches de nos collègues pour contester l'avis global sont profondément ancrées dans la volonté de considération et de prise en compte du travail réel. Vécu comme une injustice compte-tenu de l'engagement à faire réussir au quotidien leurs élèves, plusieurs expriment dans leur saisine écrite une incompréhension des éléments retenus par les notateurs primaires, un découragement alors que la pratique quotidienne du métier est toujours plus éprouvante, une estime de soi entamée alors qu'il faut poursuivre le travail devant les élèves.

Avec les conditions d'enseignement dégradées en raison de la crise sanitaire, la tenue des RV de carrière a été encore plus compliquée. Les collègues ont été évalués dans des conditions peu propices à la sérénité et à une vraie réflexion sur leurs pratiques pédagogiques. Ainsi, plusieurs rendez-vous se sont déroulés dans un cadre artificiel, qui n'avait rien à envier aux décors fabriqués de toute pièce des visites médiatiques du ministre ou de la rectrice.

Concernant l'avis final de la Rectrice, le SNES-FSU rappelle qu'il doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. Nous souhaitons donc que cette CAPA corrige les incohérences constatées

entre les positionnements sur les items de la grille et l'avis final des dossiers étudiés. L'étude des dossiers des collègues rend en effet parfois incompréhensible la façon dont l'avis final a été attribué, notamment au 9^{ème} échelon. De quelle manière Mme la Rectrice a-t-elle décidé de l'appréciation finale des collègues qu'elle ne peut venir justifier aujourd'hui ? Rappelons à l'occasion que Madame la Rectrice n'a jamais présidé une CAPA des certifié·e·s dans notre périmètre de gestion ! C'est pourtant le corps le plus important en nombre de personnels... L'évaluation de la valeur professionnelle est une affaire sérieuse qui ne peut relever de l'arbitraire ou de la loterie et doit être transparente.

Par ailleurs, le SNES-FSU dénonce toujours la grille de compétences qui va à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où l'enseignant·e est concepteur de son métier. Le SNES-FSU revendique une évaluation portant sur le cœur de notre métier et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de la liberté pédagogique des enseignant·e·s. À cet égard, les injonctions contenues dans certaines appréciations des IPR et des chefs d'établissement qui raffolent de pédagogie, à propos de l'évaluation par compétences ou de l'innovation pédagogique, portent atteinte à la liberté pédagogique. Le SNES-FSU rappelle que les collègues sont libres des méthodes qu'ils emploient pour faire réussir leurs élèves.

Pour les rendez-vous de carrière 2020-2021, 17 collègues n'ont pu bénéficier de leur rendez-vous de carrière réglementaire, soit environ 3 %. C'est peu, mais cela n'en reste pas moins très problématique. En effet ces collègues ne peuvent admettre que leur évaluation, pour certains la dernière de leur carrière, repose soit sur le rendez-vous de carrière précédent, soit sur leur dossier, soit après consultation d'un IPR ou d'un chef d'établissement qui parfois n'a jamais rencontré l'enseignant·e. D'autant plus que les collègues ignorent comment l'avis a été construit. Autant dire que l'attribution de l'avis final de la rectrice sera formulé de manière arbitraire.

De plus, si, comme les autres, ils reçoivent une notification pour consulter le compte-rendu de leur rendez-vous de carrière, celui-ci apparaît complètement vide, sans autre information de la part de l'administration. Imaginez le sentiment de mépris que peuvent éprouver ces collègues quant à leur travail et leur carrière, imaginez même la maltraitance dont ils peuvent se sentir victimes quand la raison pour laquelle ils n'ont pas eu de rendez-vous de carrière est une maladie grave.

Nous reviendrons au cas par cas sur ces RV manqués qui ne sauraient pénaliser les collègues lors des CAPA d'avancement ou de promotion.

Nous souhaiterions également savoir quels seront les moyens d'accompagnement et de formation mis en œuvre pour aider les collègues ayant reçu un avis « à consolider » et nous reposerons la question de la pérennité de cet avis pour des collègues qui, ayant bénéficié de l'accompagnement étroit et bienveillant des corps d'inspection, parviendront effectivement à consolider leurs pratiques. Et comment permettre aux enseignant·e·s d'améliorer leurs compétences en accentuant encore davantage les difficultés d'exercices par l'accroissement d'heures supplémentaires imposées qui se traduisent par des classes en plus et souvent par des partages de postes sur plusieurs établissements.

Pour conclure, le bilan de cette campagne d'évaluation confirme ce que le SNES-FSU affirme depuis longtemps : l'immense majorité des collègues s'investissent pour la réussite de leurs élèves avec, pourtant, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année. Cette évaluation ne doit donc pas devenir une source de rancœur et de démobilitation des collègues, ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande contre l'institution.

Les collègues sont au contraire attachés à la reconnaissance de leur investissement et de leur travail. Mais il ne saurait être suffisant de les payer de mots : même quand les appréciations littérales sont valorisantes, la frustration des collègues naît de l'inadéquation des avis. Même sur la « reconnaissance immatérielle » si chère au Ministre, l'administration est incapable de répondre aux attentes de ses agent·e·s !

Les contingents de promotions dans la carrière ne doivent pas piloter l'évaluation des enseignants, c'est bien pour cela que le SNES-FSU revendique toujours la déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation des enseignants avec une carrière accélérée pour tous sur les trois grades. Enfin et c'est une évidence, la meilleure et l'unique façon de redonner attractivité et reconnaissance au métier d'enseignant, c'est en augmentant les salaires. Cela passe par le dégel du point d'indice et le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat accumulée depuis plus de 20 ans. À rebours des fausses promesses, le SNES-FSU demande un plan d'urgence pour l'Éducation qui passe par des recrutements de personnels massifs et des revalorisations salariales conséquentes.

Le SNES-FSU appelle l'ensemble des personnels à participer aux journées d'actions et de grève du 8 mars, pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et du 17 mars, pour les salaires et les pensions.